

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Diologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### **Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : 1655 Société : Dentaire / Casablanca

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bouziane Ahmed

Date de naissance : 6-01-1951

Adresse : 461 Lotissement Laymoun - Casablanca

Tél. 0572.213729

Total des frais engagés : ..... Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Dr. Yasmina Rhofir  
Pneumologue Allergologue  
10, Rue Jdid Ayachi, Appt. 4, Agdal  
Tél : 06 22 66 06 67  
INPE : 101209849

Date de consultation : 30/12/2021

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : Wif



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Dr. Yasmina Rhofir Médecin attestant le PA allergologue
30/12/2021	CS		300 DH 40, Rue Jabal Ayachi, Appt. 4, Agdal Tél : 06 22 66 06 67 INPE : 101209849	<del>Rachid et signé Dr. Yasmina Rhofir Médecin attestant le PA allergologue</del>
31/12/2021	Controli f	G		Dr. Yasmina Rhofir <del>Rhumatologue Allergologue</del> 40, Rue Jabal Ayachi, Appt. 4, Agdal

EXECUTION DES ORDONNANCES INPE : 101209649

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Mosquée Karrar Mme BENNIS ALAOUI N. Rue Sidi Mohamed Souissi Rabat - Tél : 0537 75 95 15 102043791	35/12/2015	712,20

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	30.11.21	B430	600,-00

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

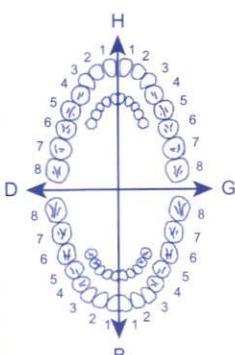
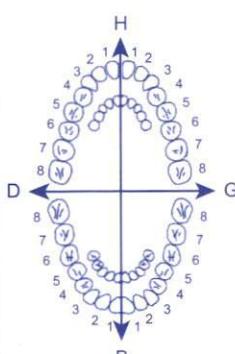
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



6) Sy-dcont 200

linh x 2/j

pris 1inh x 2/j

(à rincer bouche + gorge)



SMD C  
AOU-21  
JUL-23

15,70  
7) TopCort sirop

10,34      1C x 3/j



S 118000-060901

8) B liposane neo  
1cp 18P



3/jx

60,00

8) Enterofermice

1cp x 2/j

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâ Casablanca  
Enterogermina 2 milliards  
susp b 10 fl 6 ml  
P.P.V: 60,00 DH

6 118001 081553

Dr. Yasmina Rhaili  
neumologue Allergologue  
Rue Jaber Ben Achour, App. 4 Agdal  
Tél: 0522 66 06 67  
INPE: 101209849

9) saturati > 95%

712,25

Pharmacie Mosquée Karrakchou  
Nina DENNIS ALAOUI N.  
Rue Sidi Mohamed - Souissi  
Rabat - Tél: 0537 75 95 15

DR. Yasmina RHOFIR  
Pneumologue, Allergologue

Pathologies du Sommeil,

Aide au Sevrage Tabagique,

Exploration Fonctionnelle et Endoscopique

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

Diplôme Universitaire des Pathologie du Sommeil

Ancien Médecin à L'Hôpital Avicenne

et Moulay Youssef de Rabat



د. ياسمينة رحفيـر

اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسي

والحساسية، الأمراض المتعلقة بالبوم

الإقلاع عن التدخين، فحص الوظيفة التنفسية .

خريجة كلية الطب بالرباط

طبيبة سابقة بمستشفيات ابن سينا

و مولاي يوسف بالرباط

## Ordonnance

30/12/2021

Mr Bouziane Ahmed

PCR.

LABORATOIRE LE CLARIDGE  
Dr. BENARFA Hussein  
Rue Ahmed Rifaï, Souissi - Rabat  
Tél.: 05 37 65 40 55 - 05 37 65 40 08  
Fax : 05 37 65 39 97  
INP : 1030025998  
IF : 3334508960

Dr. Yasmina Rhofir  
Pneumologue Allergologue  
40, Rue Jabal Ayachi, Appt 1, Agdal  
Tél : 06 22 66 06 67 Agdal  
INPE : 101209849

40 شقة 4، طابق 1، زنقة جبل العياشي أكادال، الرباط / 40 شقة 4، طابق 1، زنقة جبل العياشي أكادال، الرباط /

06 22 66 06 67 | yasminarhofir@gmail.com



# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LE CLARIDGE

## ختبر التحاليل الطبية كلاريدج

Dr. Benarfa Hussein

Biologiste

Diplomé de l'Université de Louvain

Ancien Interne du CHU Saint-Luc Bruxelles

Rabat le jeudi 30 décembre 2021 Monsieur BOUZIANE AHMED

COVID 19

FACTURE N°	63725
------------	-------

Analyses :

ID NOW-ABBOTT Détection de COVID19 par P -----	B	430	Total : B 430
--	---	-----	---------------

Prélèvements :

Ecouvillon-----	Pc	1,5
-----------------	----	-----

TOTAL DOSSIER 600,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cents Dirhams

LABORATOIRE LE CLARIDGE  
Dr. BENARFA Hussein  
Rue Ahmed Balafrej 05 37 65 40 08  
Tél.: 0 37 65 40 08 / 05 37 65 39 97  
Fax: 0 37 65 39 97  
INP : 103002598  
IF : 3364508960



# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LE CLARIDGE

## ختبر التحاليل الطبية كلاريدج

Dr. Benarfa Hussein

Biologiste

Diplômé de l'Université de Louvain  
Ancien Interne du CHU Saint-Luc Bruxelles

Dossier ouvert le : 30/12/21

Prélèvement reçu à 10:34

Edition du : 30/12/21

Monsieur BOUZIANE AHMED

Réf. : 21L2925

Page : 1/1

CIN:A6926 // benyoussef.souad1@gmail.com

Compte Rendu d'Analyses

## BIOLOGIE MOLECULAIRE

### TEST DE DÉTECTION DU CORONAVIRUS (COVID-19) PCR ISOTHERME(ABBOTT/ID NOW)

Nature du prélèvement : Ecouvillon nasal

#### INTERPRETATION

Résultat négatif. Absence d'ARN du SARS-CoV-2.

ABOUZIANE AHMED  
Dr. BENARFA HUSSEIN  
Rue Ahmed BALAFREJ - Souissi - Rabat  
Tel.: 05 37 65 40 08 / 05 37 75 77 39 - Fax: 05 37 65 39 97 / 05 37 65 87 66 - GSM : 06 61 89 78 47 / 06 66 89 67 49  
R.C. : 69968 - Patente : 25900708 - CNSS : 2690809 - ICE : 001673334000060 - INP : 103002598  
INP : 103002598  
IF : 3334508960